

être

être

N° 116/117

JANVIER / FÉVRIER 2012
BIMESTRIEL - 9,50 euros
www.etrehandicap.com

Handicap Information

GUIDE DE L'ACCESSIBILITÉ

SCOLARITÉ
EMPLOI
LOGEMENT
VILLE
TRANSPORTS
CULTURE
INFORMATION
LOISIRS
RÊVE...

ADRESSES UTILES

CAP SUR 2015 :
BILAN ET PERSPECTIVES



L 18323 - 117 - F: 9,50 € - RD





ACCÈSMÉTRIE

Bras droit des maîtres d'œuvre en matière d'accessibilité

Créée deux ans avant la loi handicap, Accèsmétrie est la première entreprise en France à s'être spécialisée dans "le conseil et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage en matière d'accessibilité". Son activité s'est beaucoup diversifiée depuis sa création en 2003 et la société est devenue au fil du temps une référence pour les architectes et les élus.

« En 2003, Année européenne des personnes handicapées, j'ai compris que ce thème allait vite devenir une priorité pour les architectes, les gestionnaires et les élus », explique Jean-Pierre Serrus, ingénieur de formation et fondateur-directeur d'Accèsmétrie. « Nous avons donc développé, en partenariat avec l'École des mines de Paris, une méthode de diagnostic complète des lieux accueillant du public. » Cette méthode, conformément à la réglementation, comprend la mise en évidence des obstacles, la conception de solutions d'amélioration et l'évaluation financière de ces solutions. Accèsmétrie offre aussi des prestations comme le conseil, l'accompagnement ou la formation, auprès des chambres de métiers notamment.

Des services qui évoluent en fonction des besoins. La structure a vu le jour en 2003 à La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Elle possède à ce jour cinq agences – à Paris et Lyon notamment – pilotées par une quarantaine de consultants (ingénieurs, ergonomes, architectes, urbanistes ou économistes de la construction). Accèsmétrie appartient depuis 2009 au groupe Optimétrie, qui fédère aussi les filiales Ad3E et Accèsavoir.

En 2008 s'opère une mutation dans les activités d'Accèsmétrie : avec la création des commissions communales d'accessibilité, la société passe d'un rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) à un rôle d'accompagnement des acteurs concernés. « La période des diagnostics étant presque achevée, il y a eu ensuite un transfert de compétences », analyse le fondateur d'Accèsmétrie. En 2009, il crée le groupe Optimétrie, « pour se diversifier ». « Ad3E intervient dans

le domaine de la performance énergétique, notamment pour les plans climat-énergie. Avec cette diversification, nous intégrons aujourd'hui plusieurs disciplines du développement durable. » Le groupe Optimétrie compte aujourd'hui 70 consultants. « Notre activité s'est renforcée avec le retour d'expérience et nos métiers sont devenus plus concrets : de l'aspect réglementaire, ils ont évolué vers la qualité d'usage », analyse Jean-Pierre Serrus.

Les consultants d'Accèsmétrie s'attachent surtout à suivre les travaux et à en optimiser les coûts. « Les maîtres d'ouvrage ont beaucoup de contraintes et doivent avancer en concertation avec les usagers : c'est aussi notre rôle d'offrir une médiation entre les deux parties. »

En 2010, en collaboration avec la Fédération des associations pour les adultes et les jeunes handicapés (Apajh), Dexia et la Fédération française du bâtiment, Accèsmétrie a mené une étude sur le coût de la mise en accessibilité des 350 000 ERP publics existants (ceux gérés par les collectivités locales et l'État), estimé à 20 milliards d'euros. L'étude estime que, depuis 2005, seulement 5 à 15 % des travaux ont été effectués... « Il y a du retard, mais les choses avancent. Notre pays est en mouvement par rapport aux questions d'accessibilité. Néanmoins il faut être lucide et dire que les 650 000 ERP de France ne seront pas tous accessibles au 1^{er} janvier 2015. Les usagers auront alors le droit d'aller en justice. Nous essaierons d'ici là d'anticiper au mieux ces bouleversements en développant la concertation avec les usagers. »

■ Marion Lafond

